

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 23 juin 2021

**Sous la présidence de M. Didier
BASSLEER, Président Général de
l'A.I.M.**

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Membres de l'AIM,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale Statutaire de ce mercredi 23 juin 2021, et de vous remercier pour votre présence.

Je déclare cette AG ouverte.

D'emblée, je voudrais vous remercier pour votre compréhension, tant pour le délai avec lequel nous tenons cette Assemblée Générale par rapport à nos obligations statutaires que pour les conditions inhabituelles que nous devons respecter pour la deuxième année consécutive. La crise sanitaire que nous vivons depuis 1 an et demi est évidemment sans précédent et nous impose toujours de suivre des règles très particulières afin de préserver la santé de chacun d'entre nous. Au nom de l'AIM, je ne peux que vous recommander de respecter celles-ci au maximum, de bien prendre soin de vous et de vos proches.

L'année 2020 a certainement été très particulière pour notre association professionnelle. En effet, nous avons eu à faire face comme tout un chacun à la crise sanitaire et toutes les implications que cela induit. Mais aussi parce que malgré cette situation difficile et inédite, nous avons poursuivi les discussions et négociations relatives à l'évolution de l'organisation CIREC. Au bout de plus de 4 ans de travail assidu et de multiples péripéties, nous avons finalement pu finaliser ce dossier tant dans l'intérêt de CIREC que celui de l'AIM !

Et ce, grâce à une grande implication des membres du conseil d'administration au sein duquel il règne un esprit d'équipe, une

cohésion et une volonté d'être attentif à l'évolution de notre organisation. Je tiens donc à les remercier pour leur support et leur confiance.

En particulier, je soulignerais l'engagement extraordinaire dont ont fait preuve Michèle Delville, Céline Dizier, Guy Lourtie et Frédéric Olivier dans ce dossier CIREC et je les remercie vivement pour leur soutien de tous les instants.

Je vous propose l'ordre du jour suivant pour notre Assemblée Générale :

- Le rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2020
- Le rapport du trésorier sur les comptes 2020
 - o Incluant leur approbation, la décharge aux vérificateurs et la désignation de vérificateur(s) pour l'année prochaine.
- La décharge aux administrateurs
- Et la conclusion du Président

1. Rapport du Président Général sur les activités de l'A.I.M. pendant l'année 2020

Je vous propose de parcourir ensemble les points suivants :

- Informations au sujet de nos membres
- Les activités scientifiques que nous organisons
- Les prix remis par l'AIM
- Ainsi que nos libéralités,
- La soirée d'accueil

1.1. Tout d'abord, des nouvelles de nos membres

J'ai le regret de vous annoncer le décès de quatre de nos membres au cours de l'année 2020 :

- Xavier Delrée, ICPH 1971
- Jean-Luc Dighaye, ICPH 1983
- Michel Lamboray, ICME 1961

- Wladyslaw Switalski, ICE (Electro Techn. 1955)

L'A.I.M. réitère aux proches de ces collègues ses plus sincères condoléances et j'invite l'assemblée à se recueillir en leurs mémoires.

Je tiens à excuser les membres suivants, qui nous ont fait connaître l'impossibilité de se joindre à nous :

- Yves Bodson
- Jean-Pierre Connerotte
- Roger Fraikin
- Claude Grégoire
- Manu Khronis
- Jean-Louis Lilien
- Laurent Minguet
- Christian Pirenne
- Louis Wehenkel

Au cours de l'année 2020, notre effectif a évolué de la manière suivante :

- 4 décès
- 21 radiations de membre de promotions récentes n'ayant jamais payé de cotisation (dont 1 affilié)
- 101 radiations de membre dont cotisation était impayée depuis 3 ans (dont 7 affiliés)
- 1 démission
- 45 nouveaux membres de la promotion 2020
- 6 nouveaux membres affiliés de la promotion 2020
- 1 nouveau membre des promotions antérieures

Soit un effectif actuel de 390 membres, que l'on peut détailler comme suit : 370 membres Fabi + 18 membres affiliés + 2 membres d'honneur.

Une baisse significative du nombre de membres a été enregistrée cette année (75 membres en moins).

Remarquons qu'en raison de la loi européenne sur la protection des données (RGPD), seuls les nouveaux diplômés ayant marqué explicitement leur accord ont pu être repris comme membres de l'AIM (51).

1.2. Quelles furent nos activités scientifiques de 2020 ?

PMAPS 2020

La 16^{ème} conférence internationale sur les « Probabilistic Methods Applied to Power Systems » était prévue à Liège du 18 au 21 août 2020. Compte tenu de la situation sanitaire, cet événement a dû se dérouler en ligne. Nous en avons assuré l'organisation pratique pour Bertrand Cornélusse, Damien Ernst, Efthymios Karangelos et Louis Wehenkel de l'ULiège (Institut Montefiore). 220 personnes y ont participé.

L'AIM a pu rebondir et transformer cet événement initialement organisé en mode « présentiel » en un vrai succès « distanciel » !

CIREC Shanghai Workshop 2020

Pour la première fois dans l'histoire de CIREC, un workshop devait avoir lieu hors Europe, à Shanghai (Chine). Il aurait dû se tenir les 26 et 27 octobre 2020. En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID'19, son organisation avait été reprogrammée au printemps 2021 : les 4 et 5 mars 2021. Malheureusement, les perspectives d'évolution de la crise sanitaire ont conduit à l'annulation de son organisation en mars 2021 et à en reporter sa tenue en 2022. Compte tenu du principe d'alternance d'organisation des conférences CIREC, l'AIM n'aura pas la charge de son organisation. Le thème restera cependant identique « Smart power distribution for sustainable and fast evolving cities ».

Mentionnons déjà les activités de 2021 :

ESAFORM 2021

La 24^{ème} conférence internationale on Material Forming devait se dérouler à Liège du 14 au 16 avril 2021. Anne Marie Habraken (Urban and Environmental Engineering, ULiège) nous en avait confié l'organisation. Après avoir suivi l'évolution de la situation sanitaire, il été décidé en accord avec les autorités d'ESAFORM que cette édition se tiendrait en

ligne (comme l'édition 2020). Notre association s'est donc chargée de cette organisation qui a rassemblé 328 participants.

EMF 2021

Le 12^{ème} symposium international on Electric and Magnetic Fields (EMF 2021) devait se tenir à Marseille (France) du 6 au 8 juillet 2021.

Cet événement est organisé avec Christophe Geuzaine (Institut Montefiore) et André Nicolet (Aix-Marseille Université et membre de notre association).

En raison de la crise liée au Covid-19, un événement majoritairement destiné aux jeunes chercheurs se tiendra en ligne aux mêmes dates. Le symposium de Marseille sera organisé lors de la prochaine édition.

ACOMEN 2021

La 8^{ème} conférence internationale on Advanced COmputational Methods in ENgineering était prévue à Liège du 1 au 3 septembre 2021. Au moment du lancement des premiers préparatifs, le comité local (C. Geuzaine, L. Noels, M. Arnst, JP Ponthot de l'ULiège) a décidé de reporter cette organisation à la même période en 2022 (31 août – 2 septembre). Ce report est également lié à la crise sanitaire.

1.3. Les prix scientifiques

1.3.1. Prix TFE

Comme chaque année, L'AIM a remis les prix AIM aux meilleurs TFE. Au vu de la situation sanitaire, cette remise n'a pu se dérouler pendant la soirée AIM. Afin de tout de même assurer la promotion de ces prix, il a été demandé à chaque lauréat d'envoyer une photo de lui-même et une photo illustrant son TFE. Ces informations ont servi à réaliser une vidéo de promotion qui a été diffusée au travers des réseaux sociaux.

8 prix d'une valeur de 500 euros chacun ont été remis aux meilleurs travaux de fin d'études. Les prix sont habituellement d'une valeur de 400 euros. La FABI ayant continué l'attribution de son prix FABI de 750 euros, celui-ci a été réparti parmi les lauréats.

A noter que nous avons décerné un prix supplémentaire cette année. En effet, la première promotion d'Ingénieurs en Science des Données formés à l'Institut Montefiore est sortie en 2020, un prix a donc été également décerné au meilleur TFE de cette nouvelle section.

Les lauréats des prix 2020 sont :

Ingénieur électricien

Joachim Coline

Titre : "Tomosynthesis Imaging: Principles, Simulations and Practical Performance"

Ingénieur électromécanicien

Bertrand Schyns

Titre : "Turbulent heat transfer analysis of supercritical carbon dioxide close to the pseudo-critical point in microchannels under non-uniform heat flux boundary conditions[BR]- Stage d'insertion professionnelle »

Ingénieur biomédical

Lara Delière

Titre : "An in-silico modelling platform for the prediction of Posterior Vault Expansion outcomes"

Ingénieur en informatique

Maxime Vandegar

Titre : "Differentiable Surrogate Models to Solve Nonlinear Inverse Problems"

Master en Sciences informatiques

Julien Vandenberghe

Titre : "Study of mesh generation and optimization techniques applied to parametric forms"

Ingénieur physicien

Chloé Halbach

Titre : "Optical and electrical properties of metallic nanostructures as electrode material for wide bandgap semiconducting junctions"

Master en Science des Données

Arnaud Fombellida-Lopez

Titre : "Coordination on the battlefield by multi-agent reinforcement learning"

Ingénieur en Science des Données

Maxime Lamborelle

Titre : “Data modelling of steam turbine performance”

1.3.2. Prix AIM à la meilleure thèse

En 2020, l'AIM a remis pour la **sixième fois** son prix de la meilleure thèse de doctorat défendue à l'Institut Montefiore au cours des 12 mois écoulés.

Ce prix d'un montant de 3500 euros a été attribué à Benjamin Laugraud pour sa thèse intitulée “ Motion-aware temporal median filtering for robust background estimation ”. Le candidat n'a pas pu présenter son travail lors de la soirée d'accueil de la nouvelle promotion d'ingénieurs sous la forme « Ma thèse en 180 secondes ». Il lui a donc été demandé de réaliser une vidéo de présentation, qui a été également diffusée sur nos réseaux sociaux.

1.4 Divers – Libéralités

En 2020, l'AIM n'a pas reçu de demande de soutien de la part des étudiants de l'Institut Montefiore.

En outre, je vous rappelle que l'AIM apporte son soutien à Ingénieurs sans Frontières et rétrocède 3 euros par cotisation 2020 payée, soit une somme totale de 738 euros.

Enfin, on ne peut oublier de mentionner que chaque cotisation AIM comprend une quote-part reversée à la FABI d'un montant 15 euros. Ce qui fait de chacun de nos membres AIM un membre FABI à part entière.

J'en profite pour chaleureusement remercier Louis Maesen pour son dévouement à représenter l'AIM au sein de la FABI.

1.5 La soirée d'accueil de la promotion 2020 et de retrouvailles des anciennes

Notre traditionnelle soirée d'accueil de la promotion n'a pu être organisée en 2020.

L'édition 2021 mettra à l'honneur – si les conditions sanitaires nous le permettent - les promotions 2020 et 2021 au cours d'un événement que nous voulons exceptionnel.

1.6 Évolution du CIREDD

Comme évoqué lors de nos 3 dernières Assemblées Générales, le Comité de Direction du CIREDD nous a sollicité au début de l'année 2017 afin de réfléchir tant à une évolution visant à renforcer l'identité et la structure CIREDD qu'aux moyens permettant de développer les activités et événements CIREDD. Ce qui nous a contraints à nous tourner vers notre « co-organisateur » anglais « The IET » et envisager de concert la meilleure manière d'évoluer vers une organisation plus performante mais aussi rendre cette association plus forte au niveau juridique. Ces discussions étaient inéluctables et nécessaires, mais aussi fortement consommatrices de temps et d'énergie. Je tiens à souligner que cela a été un véritable travail d'équipe – à l'image de l'AIM évidemment – et je remercie chaleureusement Michèle, Céline, Guy et Frédéric pour leur engagement et leur travail dans ce dossier Ô combien complexe.

Comme déjà souligné lors des Assemblées Générales précédentes, l'AIM avait rapidement pris l'initiative et proposé une nouvelle structure, sous forme d'ASBL, ainsi que d'établir dans la foulée les statuts nécessaires. Cette proposition avait d'ailleurs été acceptée par le Comité de Direction de CIREDD en sa séance du 9 novembre 2018.

Preuve cependant qu'il s'agit d'un sujet complexe, sensible et aux intérêts multiples, de nombreuses réunions complémentaires ont été nécessaires afin de clarifier la situation autant avec notre « co-organisateur » anglais « The IET » qu'avec les différents membres de l'actuel Comité de Direction de CIREDD.

Finalement, la fin d'année 2020 a été propice à la finalisation des discussions et ont permis la création officielle de la nouvelle structure aisbl CIREDD fin avril 2021.

Nous attendons à ce jour la confirmation officielle au travers d'un décret royal, ce qui devrait être le cas au cours de cet été.

Cependant, le Bord of Directors de cette nouvelle organisation s'est déjà réuni et travaille dès à présent à la mise en place de cette nouvelle structure, planchant entre autres sur la rédaction du Règlement d'Ordre Intérieur ou « Internal Rules ». Ce BoD comprend 8 administrateurs : 4 représentants CIRED, 2 représentants « the IET » et 2 représentants AIM, en l'occurrence Frédéric Olivier et votre serviteur.

A noter que la création de cette nouvelle structure va de pair avec la signature officielle d'un accord « Settlement Agreement » entre l'AIM et « The IET » qui permet de non seulement régler les dettes du passé concernant le non-respect de l'accord de partenariat « MOU » par « The IET », mais aussi clarifie très clairement nos obligations respectives pour le futur. D'un point de vue purement AIM, cet accord est gage de pérennité en matière financière mais aussi une clarification importante au sujet de la charge de Secrétaire CIRED assurée par Michèle !

2 Rapport du trésorier sur les comptes 2020

Je vous propose de passer maintenant aux comptes 2020, et je passe la parole à notre Trésorier Frédéric Olivier.

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes et les ont approuvés.

Lecture du rapport des vérificateurs

Présentation des comptes 2020 par le Trésorier

En l'absence de remarque, nous considérons les comptes comme approuvés et que décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes. Roger Fraikin, Manuel Khronis et Christian Pirenne (tous membres de notre association) sont candidats pour rester vérificateurs aux comptes en 2021.

Je vous propose donc d'approuver ces 3 candidatures.

3 Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

4 Conclusion du Président

La concrétisation de la création de l'aisbl CIRED marque une étape inévitable, nécessaire, importante et cruciale dans la vie de l'AIM.

Je suis intimement convaincu que c'est un gage de réussite et d'avenir pour l'AIM. Une opportunité unique de pouvoir pérenniser l'avenir de l'AIM dans ce monde en pleine évolution, et la situation sanitaire actuelle ne fait jamais qu'accentuer la nécessité d'avoir une organisation CIRED claire, juridiquement solide et pérenne, afin de nous permettre de poursuivre les organisations des Conférences et Workshops CIRED qui font notre réputation et qui sont le fondement même de la réussite et l'indépendance de l'AIM.

Fort de cette conviction, je me suis investi corps et âme dans cette aventure. Au bout de de ces 4 années, c'est donc non seulement une énorme satisfaction et une grande fierté d'avoir pu concrétiser ce dossier, mais aussi un sentiment exceptionnel d'accomplissement grâce au travail d'équipe réalisé avec Michèle, Céline, Guy et Frédéric.

Je me suis employé au cours de ces années à garder le cap et conserver mon optimisme, à promouvoir les solutions visant à pérenniser le fonctionnement de l'AIM, préserver ses intérêts immédiats et futurs quitte à m'opposer tant à « The IET » qu'à CIRED, et ce malgré les embûches et les rebondissements divers. Il s'agit d'un engagement de tous les jours – allant certainement bien au-delà du fleuve tranquille que l'on m'avait décrit – mais aussi beaucoup plus passionnant et riche !

Cet acharnement et ce travail d'équipe ont payé, cet épisode est maintenant derrière nous. Et grâce à l'engagement de chacun des Administrateurs et l'engouement que je ressens aujourd'hui au sein du Conseil d'Administration, au soutien et à l'efficacité de Michèle et Céline, nul doute que l'AIM est

armée et prête à relever tous les défis qui se
présentent à nous !

Je vous remercie pour votre attention et déclare
l'assemblée clôturée.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié –
en respectant les règles de distanciation
sociale.